



ENGAGEMENT TRIplette MIXTE le 21 AOÛT 2026

LANVEUR/ KERLOUAN

Conditions et règlement de l'engagement au triplette mixte

Compétitions en triplettes mixtes réservées aux licenciés. Panachage intégral autorisé sur tous les concours. Compétitions en 5 parties aux temps G/G . Limité à 256 triplettes

mises : 15 € par équipe .Règlement par chèque à l'ordre de : «National Pétanque Kerlouan»

Fournir une **enveloppe timbrée** au nom et adresse du responsable d'équipe

A préciser le **nom / tel / mail** du capitaine de l'équipe

Courrier d'engagement à poster à partir du 2 Avril 2026 cachet de la poste faisant foi.

Adresse pour expédition du courrier :

Nadine PARC. 12.rue Laennec 29850 GOUESNOU

CD	N° Licence	Noms	Prénoms	Club

Possibilité de réservation de repas : Entrée + plat + fromage & dessert : **15€/pers**

Capitaine d'équipe

Nom :

Prénom :

Tel :

Mail :

Seront refusés les engagements d'équipes incomplètes, absence ou faux N° de licence ainsi que les engagements transmis avant le 02 Avril 2026

Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler toute inscription en cas de non-conformité de la fiche d'inscription (écriture illisible , absence d'enveloppe timbrée avec adresse de retour , chèque refusé...)